Plan ministériel

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

2018-2019

L'honorable William Francis Morneau, C.P., député
Ministre des Finances

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par le ministre des Finances, 2018

N° de cat. FD2-3F-PDF
ISSN 2371-5952

Le présent rapport est publié dans les deux langues officielles séparément.

Il est disponible sur le site Web de CANAFE
à http://www.canafe-fintrac.gc.ca.

Table des matières

Message de la directrice et présidente-directrice générale 1

Aperçu de notre plan 3

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite 7

Responsabilités essentielles 7

- Responsabilité essentielle : Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes 7
- Responsabilité essentielle : Production et communication de renseignements financiers 11
- Services internes 16

Dépenses et ressources humaines 19

Dépenses prévues 19

Ressources humaines prévues 21

Budget des dépenses par crédit voté 21

État des résultats condensé prospectif 21

Renseignements supplémentaires 23

Renseignements ministériels 23

- Profil organisationnel 23
- Raison d'être, mandat et rôle 23
- Contexte opérationnel et principaux risques 23
- Cadre de présentation de rapports 24

Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes 26

Tableaux de renseignements supplémentaires 26

Dépenses fiscales fédérales 26

Coordonnées de l'organisation 26

Annexe : définitions 27

Notes en fin d'ouvrage 31

Message de la directrice et présidente-directrice générale

En tant que nouvelle directrice et présidente-directrice générale du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), j'ai le plaisir de présenter le Plan ministériel 2018-2019; un aperçu de notre direction générale pour l'année à venir.

CANAFE, l'unité du renseignement financier du Canada, joue un rôle essentiel dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces envers la sécurité du Canada. Le Centre a deux responsabilités essentielles auxquelles se rattache l'obligation de protéger les renseignements personnels qui lui sont confiés.

D'une part, CANAFE assure la conformité de toutes les entités déclarantes assujetties à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la Loi). Les exigences en matière de conformité permettent d'améliorer la transparence de certaines activités économiques et, ainsi, contribuent à empêcher et à dissuader les individus et les organisations mal intentionnés d'utiliser l'économie légitime du Canada pour recycler les produits tirés de leurs crimes ou financer leurs activités terroristes. CANAFE est déterminé à travailler avec les entreprises pour les aider à mieux comprendre leurs obligations et à les respecter.

D'autre part, selon les déclarations d'opérations financières qu'il reçoit des entités déclarantes, CANAFE produit des renseignements financiers et les communique, lorsque les conditions légales sont respectées, aux services de police et aux organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale. En outre, le Centre produit des renseignements financiers stratégiques, notamment des rapports de recherche spécialisés et des analyses des tendances qui mettent en lumière la nature et la portée des activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et des menaces qu'elles représentent.

Pour maximiser les résultats des deux fonctions, l'une des grandes priorités de CANAFE sera de mettre en œuvre son projet de modernisation analytique pour remplacer au complet l'ensemble des outils d'analyse tactique, ce qui lui permettra de fournir de façon proactive des renseignements financiers encore plus opportuns et complets dans le cadre de ses efforts continus pour protéger le Canada et les Canadiens.

En ce qui concerne la prochaine année, CANAFE continuera de mettre l'accent sur la protection des renseignements personnels sous son contrôle et l'atteinte des objectifs stratégiques qui ont été définis dans son Plan stratégique 2016-2019 axé sur sa vision d'être le leader en matière d'exploitation de renseignements financiers. Il continuera d'investir des efforts dans ses partenariats, son savoir-faire et ses employés.

Je vous invite à lire le présent rapport pour en savoir plus sur les plans de CANAFE pour l'année financière 2018-2019.

Nada Semaan, directrice et présidente-directrice générale

Aperçu de notre plan

Notre Plan stratégique 2016-2019 continue d'orienter les activités du Centre et d'appuyer sa vision. Le plan présente un programme ambitieux de transformation assorti d'objectifs stratégiques qui motivent le Centre à examiner l'efficacité de ses programmes et à renouveler ses technologies et processus. Les prochains paragraphes présentent un résumé des objectifs stratégiques et de certaines initiatives de soutien clés qui permettront au Centre de concrétiser sa vision.

Objectif stratégique : Maximiser le potentiel de notre effectif

Le secteur financier mondial évolue rapidement, porté par l'innovation technologique et le caractère transnational des marchés. Parallèlement, les blanchisseurs d'argent et les bailleurs de fonds du terrorisme ont recours à des stratagèmes de plus en plus sophistiqués. Pour pouvoir pleinement exploiter les possibilités qui se présentent quant aux renseignements financiers dans le cadre de ces réalités émergentes, nous devons maximiser le potentiel de notre plus grand atout : notre effectif.

Priorité de CANAFE	Initiatives clés à l'appui de la priorité
Développer les talents et renouveler son effectif	Poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique des ressources humaines de CANAFE 2016-2019, en mettant particulièrement l'accent sur le recrutement stratégique, la diversité et l'inclusion et le renouvellement des politiques.
	Achever l'analyse des résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) de 2017, entreprendre des activités d'engagement des employés et élaborer un plan d'action pour donner suite aux préoccupations et tirer parti des possibilités d'amélioration. Le SAFF fournit des mesures concrètes pour évaluer l'efficacité des activités de gestion des personnes et est utilisé comme un puissant outil d'engagement.

Objectif stratégique : Consolider et élargir nos partenariats

Le renseignement financier de CANAFE appuie les priorités à plus grande échelle du Canada en matière de maintien de l'ordre, de sécurité nationale et de politique étrangère, notamment en ce qui concerne les liens entre le blanchiment d'argent et les actes criminels ainsi que les moyens de financement des groupes terroristes. CANAFE se doit de poursuivre son dialogue avec les entités déclarantes, ses partenaires au sein du régime canadien de lutte contre le BA/FAT, les parties concernées au Canada et à l'étranger et le milieu universitaire afin d'assurer une meilleure

compréhension du rôle du renseignement financier et de la façon dont il contribue à la lutte contre le BA/FAT.

Priorité de CANAFE	Initiatives clés à l'appui de la priorité
Assurer la conformité grâce à la collaboration et à une transparence accrue	Améliorer la transparence et l'efficacité du programme de conformité en facilitant le passage progressif d'une approche de vérification à une approche d'évaluation dans le cadre des examens des entités déclarantes, tout en s'inspirant des pratiques exemplaires recueillies lors des évaluations conjointes réalisées en partenariat avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et en explorant d'autres possibilités de mobilisation avec les partenaires.
	Continuer à gérer et à approfondir les relations avec les intervenants externes, les partenaires au Canada et à l'étranger et les organismes de réglementation afin de favoriser l'échange d'informations et de renforcer le dialogue et l'approche globale adoptée pour assurer la conformité.
Exploiter le plein potentiel du renseignement financier	Favoriser et élargir et consolider les partenariats stratégiques avec les entités déclarantes, les organismes de réglementation, les destinataires des communications, les décideurs et d'autres parties concernées afin d'appuyer des projets d'enquête dans des domaines prioritaires, par exemple la production et la distribution de fentanyl.
Favoriser la collaboration avec ses partenaires en vue de l'atteinte des objectifs communs	Poursuivre le travail avec le ministère des Finances et les autres partenaires au sein du régime afin de consolider le régime canadien de lutte contre le BA/FAT et de s'assurer qu'il possède la capacité nécessaire pour suivre le rythme de son environnement en constante évolution, notamment en participant activement à l'examen quinquennal de la Loi et à la mise en œuvre des mesures législatives, réglementaires et opérationnelles.
	Appuyer le rôle de CANAFE à titre de leader mondial dans la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes grâce à des activités de mobilisation internationales ciblées et des initiatives de renforcement des capacités et de soutien technique auprès de partenaires actuels et futurs chargés des opérations et de l'élaboration des politiques liées à lutte contre le BA/FAT.

Objectif stratégique : Mobiliser notre expertise afin d'anticiper les enjeux de demain et d'y répondre

Étant donné le rôle de CANAFE en tant qu'unité du renseignement financier du Canada, nous sommes dans une situation unique pour fournir une vaste perspective analytique sur la nature évolutive et la portée du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et des menaces que représentent ces enjeux. En continuant de moderniser notre modèle d'affaires et nos processus opérationnels, nous favoriserons l'innovation dans nos analyses et serons en mesure de fournir des outils pour approfondir les connaissances.

Priorité de CANAFE	Initiatives clés à l'appui de la priorité
Moderniser ses analyses et ses systèmes à l'appui d'un environnement en constante évolution	Créer des conditions propices à l'atteinte des objectifs du programme de transformation du Centre, y compris mettre en production le système d'analyse nouvellement développé et assurer la progression d'autres investissements technologiques.
	En collaboration avec Services partagés Canada (SPC), poursuivre la planification et l'exécution du projet transformationnel visant le renouvellement de l'infrastructure de la technologie de l'information (TI) de CANAFE, en portant une attention particulière sur l'état de l'infrastructure actuelle, c'est-à-dire regrouper les réseaux et examiner de près des solutions technologiques novatrices pour améliorer l'efficacité.

Étant un organisme de petite taille qui s'efforce d'être le leader en matière d'exploitation de renseignements financiers, CANAFE adhère à l'esprit et à l'objet de l'« expérimentation » en s'engageant de façon continue à innover et à faire progresser ses programmes opérationnels et les activités de ses services internes. Un parfait exemple d'un tel soutien à l'innovation est le projet Protect, une initiative qui favorise l'établissement de partenariats public-privé pour mobiliser les partenaires à l'échelle du pays en vue de combattre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Dans le cadre de ce projet, les institutions financières se sont engagées à repérer les activités présumées de blanchiment d'argent lié au commerce du sexe et à en faire une priorité de leur programme de conformité. CANAFE a rédigé une alerte opérationnelle qui met en évidence les indicateurs à surveiller à cet égard, et dès qu'il a commencé à recevoir des déclarations d'opérations douteuses et d'autres déclarations, l'équipe attitrée a procédé à leur analyse. Au cours de l'année civile qui a précédé le début du projet Protect, CANAFE a transmis 19 communications de renseignements liées à la traite des personnes. Depuis la mise en œuvre du projet il y a 16 mois, il en a transmis 134 aux forces policières partout au Canada et deux à des partenaires à l'étranger.

En 2018-2019, CANAFE est déterminé à s'inspirer du succès obtenu dans le cadre du projet Protect et examinera de plus près la possibilité d'établir d'autres partenariats public-privé afin de poursuivre la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de CANAFE, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Responsabilité essentielle : Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est responsable de veiller au respect de la partie 1 et de la partie 1.1 de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la Loi) et des règlements connexes. Ce cadre juridique impose certaines obligations aux entités déclarantes, dont la mise en place d'un programme de conformité prévoyant la vérification de l'identité des clients, le contrôle des relations d'affaires, la tenue de documents et la déclaration de certains types d'opérations financières. CANAFE exerce des activités d'habilitation et d'application de la loi pour s'assurer que les entités déclarantes actives au sein du système financier canadien respectent leurs obligations en vertu de la Loi. Ces obligations constituent des mesures importantes qui contribuent à contrecarrer les tendances et les comportements observés chez les criminels et les terroristes en vue de les empêcher d'infiltrer les voies légitimes de l'économie canadienne. CANAFE maintient également un registre des entreprises de services monétaires au Canada.

Faits saillants de la planification

CANAFE administre un programme de conformité complet et axé sur les risques pour s'assurer que les entités déclarantes s'acquittent des obligations susmentionnées.

L'approche adoptée par CANAFE pour assurer la conformité prévoit l'affectation d'une plus grande part des ressources aux entités déclarantes plus à risque et aux domaines qui facilitent le plus efficacement possible la production de renseignements financiers. Selon cette approche, l'efficacité globale du régime canadien de lutte contre le BA/FAT dépend de la mesure dans laquelle les entités déclarantes transmettront en temps opportun des déclarations d'opérations financières de grande qualité.

En mettant en place un programme de conformité efficace qui leur permet de tenir des documents détaillés et exacts, de bien vérifier l'identité des clients et de soumettre des déclarations d'opérations financières de grande qualité à CANAFE, les entités déclarantes jouent un rôle unique dans la protection de l'intégrité du système financier du Canada. Grâce à la mise en œuvre de ces exigences, les entités déclarantes contribuent à détecter et à dissuader les

criminels, les terroristes et les organisations connexes qui cherchent à exploiter les systèmes financiers à des fins illicites.

En 2018-2019, CANAFE continuera d'accorder une plus grande importance à l'efficacité de son programme de conformité et aux conséquences d'un comportement de non-conformité pour le régime canadien de lutte contre le BA/FAT et la capacité de CANAFE à produire des renseignements financiers. CANAFE a mis en œuvre un processus de pénalités administratives pécuniaires (PAP) révisé et, à cet égard, il s'engage à publier la nouvelle méthodologie du programme de PAP sur son site Web par souci de transparence et de cohérence et pour inciter un changement de comportement. De plus, il continuera de prendre part à des discussions clés avec les experts en matière de politique afin d'échanger des idées et des informations, toujours dans le but de remédier aux problèmes liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

Pour atteindre les résultats prévus en 2018-2019, CANAFE prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de la période de planification :

- continuer à travailler étroitement avec le ministère des Finances et d'autres partenaires au sein du régime pour corriger les lacunes, les écarts et les vulnérabilités dans le régime canadien de lutte contre le BA/FAT, y compris participer activement à l'examen quinquennal de la Loi et appuyer la mise en œuvre des mesures législatives, réglementaires et opérationnelles pour renforcer le régime du Canada;

- améliorer la transparence et l'efficacité du programme de conformité en facilitant le passage progressif d'une approche de vérification à une approche d'évaluation dans le cadre des examens des entités déclarantes, tout en s'inspirant des pratiques exemplaires recueillies lors des évaluations conjointes réalisées en partenariat avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et en explorant d'autres possibilités de mobilisation avec les partenaires;

- continuer à fournir des directives et un soutien efficaces afin de permettre aux entités déclarantes de mieux comprendre leurs obligations en vertu de la Loi et de les respecter, y compris publier des directives propres à chacun des secteurs, répondre aux demandes d'information et d'interprétation de politiques, participer à un certain nombre de forums et de comités consultatifs, donner des présentations, participer à des conférences et collaborer étroitement avec les associations et les entités déclarantes des secteurs;

- continuer à gérer et à approfondir les relations avec les intervenants externes, les partenaires au Canada et à l'étranger et les organismes de réglementation afin de favoriser l'échange d'informations et de renforcer le dialogue et l'approche globale adoptée pour assurer la conformité;

- appuyer le rôle de CANAFE à titre de leader mondial dans la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes grâce à des activités de mobilisation internationales ciblées et des initiatives de renforcement des capacités et de soutien technique auprès de partenaires actuels et futurs chargés des opérations et de l'élaboration des politiques liées à lutte contre le BA/FAT;

- continuer à développer notre programme de protection des renseignements personnels exhaustif et rigoureux en explorant de nouvelles méthodes pour repérer, séparer et détruire les déclarations d'opérations financières qui ne satisfont pas aux exigences législatives en matière de déclaration.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible[1]	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les entités déclarantes comprennent leur rôle et leur contribution dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	Pourcentage des examens de suivi dans le cadre desquels le taux de conformité des entités déclarantes à leurs obligations législatives et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes a augmenté	Supérieur ou égal à 80 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible[2]	Pas disponible	Pas disponible
Les entités déclarantes respectent leurs obligations en matière de déclarations à CANAFE et fournissent des données exactes sur les opérations permettant de produire des renseignements financiers exploitables	Pourcentage des examens de suivi dans le cadre desquels la qualité des déclarations à CANAFE faites par les entités déclarantes s'est améliorée	Supérieur ou égal à 80 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
	Pourcentage des déclarations d'opérations financières transmises à CANAFE qui sont conformes aux exigences de qualité	Supérieur ou égal à 80 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

[1] Remarque : Les cibles ont été définies en fonction des tendances historiques. L'exercice de 2018-2019 servira d'exercice de référence et les résultats seront utilisés pour définir les cibles futures.

[2] Remarque : Les indicateurs sur les résultats prévus du tableau ci-dessus ont été élaborés pour l'exercice 2018-2019 dans le cadre des efforts de transition vers le nouveau cadre des résultats ministériels. Il n'y a donc aucune donnée pour les exercices antérieurs.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
17 048 431 [3]	17 048 431	16 756 972	16 756 972

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
124 [3]	119	119

[3] Remarque : Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Responsabilité essentielle : Production et communication de renseignements financiers

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la Loi), produit des renseignements financiers exploitables, y compris des communications de cas, pour contribuer aux efforts de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada déployés par les services policiers, les organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale et d'autres organismes partenaires, tout en protégeant les renseignements personnels qui lui sont confiés. CANAFE produit également des renseignements financiers stratégiques à l'intention des décideurs et des responsables de l'élaboration des politiques fédéraux, des entités déclarantes partout au pays, de partenaires internationaux et d'autres parties concernées. Les renseignements stratégiques de CANAFE fournissent un vaste point de vue analytique sur la nature et la portée du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et des menaces que représentent ces enjeux.

Faits saillants de la planification

Dans l'accomplissement de son mandat lié au renseignement, CANAFE analyse et évalue les déclarations et les informations qu'il reçoit et recueille en vertu de la Loi. Si au terme de son analyse, CANAFE a des motifs raisonnables de soupçonner que les renseignements désignés seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes, il doit les communiquer aux services de police. CANAFE doit également communiquer les renseignements désignés à d'autres destinataires énumérés dans la Loi lorsque des conditions légales distinctes sont respectées, en plus des conditions légales liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

Les renseignements financiers communiqués par CANAFE sont utilisés dans un large éventail d'enquêtes criminelles liées au financement des activités terroristes et au recyclage des produits tirés d'actes criminels, par exemple le trafic de drogues, la fraude, l'évasion fiscale, la corruption et la traite des personnes.

CANAFE décrit son renseignement comme étant « exploitable », car il permet dans certains cas d'établir des liens entre des individus et des entreprises auparavant inconnus des enquêteurs. Le renseignement financier permet aux services de police et aux organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale de peaufiner la portée de leurs enquêtes, de les réorienter vers d'autres cibles et de repérer des biens à des fins de saisie et de confiscation.

CANAFE produit également des rapports de renseignements financiers stratégiques précieux. En effet, ces rapports donnent un vaste point de vue analytique sur la nature et la portée des activités de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes et des menaces qu'elles représentent. Produits à l'intention de la collectivité du renseignement et de la sécurité du Canada, des décideurs et des responsables de l'élaboration des politiques, des entités déclarantes à l'échelle du pays, des partenaires internationaux et d'autres parties intéressées, les renseignements financiers stratégiques du Centre sont d'une valeur inestimable pour renforcer la capacité du Canada à prévenir, à détecter et à décourager l'utilisation par les criminels de méthodes et de techniques pour blanchir des fonds et financer des activités terroristes.

En 2018-2019, CANAFE fournira à ses analystes du renseignement des outils et des séances de formation adaptés à leurs besoins, et ce, tout au long du développement et de la mise en œuvre de son nouveau système d'analyse, et continuera d'adopter de nouvelles pratiques et méthodes favorisant la production de renseignements financiers de grande qualité. En s'appuyant sur ces initiatives, CANAFE sera en mesure d'optimiser ses processus et ses systèmes opérationnels afin d'améliorer l'échange d'informations et sa capacité à déterminer le degré d'utilité des déclarations d'opérations financières qu'il reçoit pour la production de renseignements financiers.

Pour atteindre les résultats prévus en 2018-2019, CANAFE prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de la période de planification :

- favoriser les partenariats stratégiques avec les entités déclarantes, les organismes de réglementation, les destinataires des communications, les décideurs et d'autres parties concernées afin d'appuyer des projets[1] d'enquête liés au BA/FAT dans des domaines prioritaires, y compris ceux liés au recyclage des produits de la criminalité tirés de la production et de la distribution de fentanyl;

- renforcer les relations avec les partenaires étrangers afin d'améliorer l'échange d'informations et faire figure de leader dans la production de renseignements financiers utiles aux fins d'enquête et de poursuite relativement à une infraction de blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes et à des infractions de nature essentiellement semblables commises dans d'autres pays;

- dans le respect du mandat de CANAFE, intensifier la surveillance du renseignement dans le cadre d'événements internationaux liés au blanchiment d'argent et au financement des

[1] Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) : Bien que les politiques, les programmes et la législation de CANAFE soient axés sur les opérations financières, il convient de noter qu'un projet d'enquête prioritaire en 2017-2018 visait la lutte contre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, un crime commis en grande partie contre des femmes et des filles vulnérables.

activités terroristes afin d'établir leur incidence sur le Canada et de soutenir le travail d'autres organismes gouvernementaux qui interviennent dans ces dossiers;

- poursuivre l'élaboration de produits de renseignements financiers stratégiques, notamment les alertes et les rapports opérationnels qui contiennent des indicateurs destinés aux entités déclarantes, aux destinataires des communications et au grand public et portant sur des enjeux précis de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, en particulier sur les méthodes, les menaces et les vulnérabilités.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible[1]	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les communications de renseignements financiers contribuent substantiellement aux enquêtes sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, tout en respectant certaines limites et certains seuils législatifs en matière d'information	Nombre d'enquêtes majeures et de projets d'enquêtes de services policiers, d'organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale et d'organismes partenaires soutenus par les communications de renseignements financiers de CANAFE	Supérieur ou égal à 100	Le 31 mars 2019	Pas disponible[2]	Pas disponible	Pas disponible
	Pourcentage des communications de renseignements financiers de CANAFE correspondant aux priorités de ses partenaires en matière d'enquêtes	Supérieur ou égal à 85 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Les organismes d'application de la loi, les organismes partenaires et les partenaires internationaux reçoivent des renseignements financiers exploitables	Pourcentage des commentaires reçus de la part des destinataires selon lesquels les renseignements financiers communiqués par CANAFE étaient exploitables	Supérieur ou égal à 85 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
	Pourcentage des commentaires reçus de la part des destinataires de communications proactives selon lesquels l'analyse indépendante fournie par CANAFE était exploitable	Supérieur ou égal à 75 %	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Les principales parties concernées sont bien renseignées sur les enjeux, les tendances et les risques en matière de	Nombre de produits de renseignement financier ayant contribué substantiellement à améliorer la compréhension des enjeux, des tendances et des risques liés au	Supérieur ou égal à 5	Le 31 mars 2019	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes	blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, selon les destinataires					

[1] Remarque : Les cibles ont été définies en fonction des tendances historiques. L'exercice de 2018-2019 servira d'exercice de référence et les résultats seront utilisés pour définir les cibles futures.

[2] Remarque : Les indicateurs sur les résultats prévus du tableau ci-dessus ont été élaborés pour l'exercice 2018-2019 dans le cadre des efforts de transition vers le nouveau cadre des résultats ministériels. Il n'y a donc aucune donnée pour les exercices antérieurs.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
16 879 800[3]	16 879 800	13 900 577	13 900 577

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
109[3]	100	100

[3] Remarque : Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de CANAFE sont accessibles dans l'InfoBase du GC[i].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Les services internes appuient les responsabilités essentielles et les programmes de CANAFE. Ils accordent la priorité à la mise au point et à la prestation de services, de politiques, de conseils et de directives efficaces et intégrés dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la sécurité, des communications, de l'approvisionnement, de l'administration, de la gestion de l'information (GI) et de la technologie de l'information (TI). L'objectif global du programme est de veiller à ce que CANAFE dispose d'une capacité, de processus et de systèmes appropriés pour permettre à son effectif de se concentrer sur l'atteinte des objectifs opérationnels tout en maximisant son rendement.

Au cours de la période de planification, les services internes privilégieront les activités qui utilisent le potentiel des avancées dans la TI, consolident la capacité en leadership de l'effectif de CANAFE et facilitent l'adaptation de la posture de sécurité de CANAFE à un environnement en constante évolution, tout en s'assurant que les renseignements, les biens et les services ne sont pas compromis. Pour ce faire, CANAFE entreprendra les activités suivantes :

- continuer à déployer des efforts en vue de l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre des politiques stratégiques et de la planification et entretenir des relations productives et efficaces avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et étrangers, tout en jouant un rôle clé au sein du régime canadien de lutte contre le BA/FAT;

- poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique des ressources humaines 2016-2019, en mettant l'accent sur le recrutement stratégique, la diversité et l'inclusion, et le

renouvellement des politiques[2];

- mener à bien l'analyse des résultats du SAFF de 2017, organiser des activités de mobilisation des employés et dresser un plan d'action pour répondre aux préoccupations ou tirer parti des possibilités d'amélioration – le SAFF est un moyen concret d'évaluer l'efficacité des activités de gestion des personnes et un outil de mobilisation très puissant;
- continuer à faire avancer le principal investissement de CANAFE, c'est-à-dire mettre en production le nouveau système d'analyse, en plus d'autres investissements importants, par exemple la mise en œuvre des nouvelles modifications législatives et réglementaires, la modernisation du système des RH, la transformation des services de gestion financière, la planification et l'exécution du projet transformationnel visant le renouvellement de l'infrastructure de la TI de CANAFE en collaboration avec SPC, en portant une attention particulière sur l'état de l'infrastructure actuelle, le regroupement des réseaux et l'examen de solutions technologiques novatrices pour améliorer l'efficacité;
- continuer à travailler étroitement avec SPC et d'autres organismes centraux à l'élaboration d'une stratégie de transformation du centre des données et à la mise en œuvre de nouvelles politiques et initiatives pangouvernementales, en plus d'assurer l'intégrité continue de l'infrastructure, des systèmes et des services de TI;
- continuer à élargir les stratégies de communication externe, y compris recourir à divers instruments des médias sociaux pour mobiliser les partenaires au Canada et à l'étranger et accroître les connaissances, la compréhension et la collaboration;
- assurer l'intégrité continue du programme de protection des renseignements personnels et de sécurité, c'est-à-dire évaluer des options et mettre en œuvre des mesures adéquates pour prévenir la perte de données, surveiller activement les systèmes pour détecter l'utilisation, la communication ou l'accès non autorisé et les tentatives de déjouer les protocoles de sécurité, et mobiliser SPC pour assurer la protection continue des fonds de renseignements de CANAFE.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
17 962 944 [1]	17 962 944	18 387 816	18 387 816

[2] Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) : CANAFE continuera de communiquer avec les employés par l'entremise du Comité sur l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme, de la championne et du Plan d'action connexe. Il favorisera l'approfondissement des connaissances et de la compréhension des notions connexes, par exemple l'identité de genre, à l'aide des séances d'information sur la communauté LGBTQ2 offertes par l'École de la fonction publique du Canada et de la formation en ligne sur l'ACS+ de Condition féminine Canada.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
120 [1]	120	120

[1] Remarque : Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

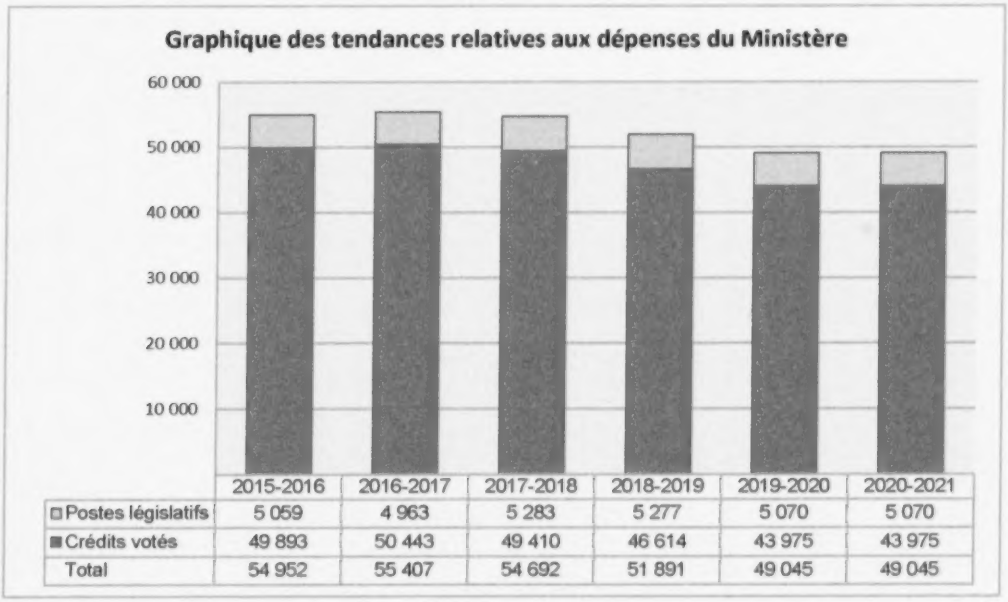

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Postes législatifs	5 059	4 963	5 283	5 277	5 070	5 070
Crédits votés	49 893	50 443	49 410	46 614	43 975	43 975
Total	54 952	55 407	54 692	51 891	49 045	49 045

(en milliers de dollars)

Dépenses réelles (2015-2016 et 2016-2017)
Le montant total des ressources disponibles pour dépenser en 2015-2016 était de 56 316 961 $ et en 2016-2017, de 58 646 951 $. Il s'agit d'une augmentation de 2 329 990 $, un montant qui est principalement fonction des facteurs suivants :

- une augmentation de 0,3 M$ du financement reçu pour les modifications législatives;
- une augmentation de 2,1 M$ du financement reçu pour la modernisation du système d'analyse de CANAFE;
- une augmentation de 0,4 M$ du financement reçu pour la communication de renseignements financiers aux organismes de réglementation des valeurs mobilières provinciaux;
- une diminution de 0,5 M$ en raison d'un ajustement aux cotisations de CANAFE au Régime d'avantages sociaux des employés, aux réductions liées à l'École de la fonction publique du Canada et aux transferts à SPC, et d'une réduction du montant du report du budget de fonctionnement de 2015-2016.

En 2015-2016, les dépenses réelles se sont élevées à 54 952 391 $ et en 2016-2017, à 55 406 525 $.

Dépenses projetées (2017-2018)

Le montant des dépenses projetées en 2017-2018 correspond à 54 692 450 $.

Le montant total des dépenses de CANAFE devrait diminuer par rapport à 2016-2017 dans une même proportion que la diminution des autorisations de CANAFE en raison du profil de financement obtenu lors de l'établissement des budgets. En 2017-2018, le financement reçu par CANAFE dans les budgets de 2014 et de 2015 a diminué de 4,9 M$.

Dépenses prévues (de 2018-2019 à 2020-2021)

Les dépenses prévues devraient s'élever à 51 891 175 $ en 2018-2019 et à 49 045 365 $ en 2019-2020, ce qui représente une baisse de 2 845 810 $. Le montant des dépenses prévues est inférieur en 2019-2020 en grande partie pour les raisons suivantes :

- la fin du financement reçu dans les budgets de 2014 et de 2015 en 2018-2019 (-2,6 M$ budgétaire et -0,3 M$ législatif);
- une augmentation des redressements législatifs (+0,1 M$).

Les dépenses prévues devraient se stabiliser à 49 045 365 $ en 2019-2020 et en 2020-2021.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019[1]	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	22 081 112	20 353 044	22 312 554	17 048 431	17 048 431	16 756 972	16 756 972
Production et communication de renseignements financiers	24 973 253	27 084 324	24 693 035	16 879 800	16 879 800	13 900 577	13 900 577
Total partiel	47 054 365	47 437 368	47 005 589	33 928 231	33 928 231	30 657 549	30 657 549
Services internes	7 898 026	7 969 157	7 686 861	17 962 944	17 962 944	18 387 816	18 387 816
Total	54 952 391	55 406 525	54 692 450	51 891 175	51 891 175	49 045 365	49 045 365

[1] Remarque : Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données

financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévus 2018-2019[1]	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	150	150	151	124	119	119
Production et communication de renseignements financiers	136	152	150	109	100	100
Total partiel	286	302	301	233	219	219
Services internes	53	51	51	120	120	120
Total	339	353	352	353	339	339

[1] Remarque : Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) a augmenté en 2016-2017 par rapport à 2015-2016, principalement en raison de l'embauche d'employés supplémentaires pour mettre en œuvre les modifications législatives et pour faciliter la communication de renseignements financiers aux organismes de réglementation des valeurs mobilières provinciaux, et de la concrétisation des activités de dotation prévues. Les ETP projetés et prévus devraient demeurer stables en 2017-2018 et en 2018-2019 et diminuer en 2019-2020 et en 2020-2021, car le financement accordé dans le cadre du budget de 2014 et du budget de 2015 prend fin en 2018-2019.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de CANAFE, consulter voir le Budget principal des dépenses 2018-2019[ii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des activités de CANAFE. Les prévisions des dépenses et des revenus sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de CANAFE[iii].

État des résultats condensé prospectif

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	54 141 565	54 649 688	508 123
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	54 141 565	54 649 688	508 123

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable William Francis Morneau, ministre des Finances

Administratrice générale : Nada Semaan, directrice et présidente-directrice générale

Portefeuille ministériel : Finances

Instrument habilitant : Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, L.C. 2000, ch. 17.

Année de création : 2000

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et responsabilités » est accessible sur le site Web de CANAFE.

Contexte opérationnel et principaux risques

L'information sur le contexte opérationnel et les principaux risques est accessible sur le site Web de CANAFE.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de CANAFE pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes		
Programme 1,1 : Programme de conformité	Programme 1,2 : Programme de conformité	98 %
Programme 1,2 : Politique stratégique et examens		2 %
Responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers		
Programme 2,1 : Programme du renseignement financier	Programme 1,1 : Programme du renseignement financier	90 %
Programme 2,2 : Renseignement stratégique et recherche		10 %
Services internes	Services internes	100 %

À compter du 1er avril 2018, CANAFE a commencé à s'appuyer sur la structure de la Politique sur les résultats pour produire ses rapports plutôt que sur celle de la Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats (SGRR). Les responsabilités essentielles du Centre demeurent la conformité et le renseignement financier, et les fonctions Politiques stratégiques et révisions et Renseignement stratégique et recherche ont été ajoutées au niveau du programme de la structure.

Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Des renseignements à l'appui des dépenses prévues, de la gestion des personnes et des résultats liés au Répertoire des programmes de CANAFE sont accessibles dans l'InfoBase du GC[iv].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de CANAFE :

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[v]. Ce rapport donne aussi des renseignements contextuels détaillés sur les dépenses fiscales, y compris des descriptions, des objectifs, des renseignements historiques et des renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
Canada

Téléphone : 1-866-346-8722

Télécopieur : 613-943-7931

Site Web : http://www.canafe-fintrac.gc.ca/intro-fra.asp

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])
Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[3]
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

3. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les

stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)
Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

sans lien de dépendance (arm's length)

CANAFE agit sans lien de dépendance et est indépendant des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres entités auxquels il est autorisé à divulguer des renseignements financiers. CANAFE est régie par la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

services internes (internal services)

Afin de respecter la Ligne directrice sur l'attribution aux programmes des dépenses liées aux services internes du SCT, CANAFE a changé sa façon de coder les dépenses de ses services internes. Ce changement a fait en sorte que certaines données financières et des ressources humaines ne soient plus présentées dans la section des programmes, mais plutôt dans la section des services internes. Par conséquent, les chiffres des services internes sont plus élevés dans le Plan ministériel de 2018-2019 que dans ceux des années antérieures.

Notes en fin d'ouvrage

i. **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
ii. **Budget principal des dépenses 2017-2018**, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
iii. **CANAFE**, http://www.fintrac-canafe.gc.ca/publications/pub-fra.asp
iv. **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
v. **Rapport sur les dépenses fiscales fédérales**, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp